

Le Petit Lentignois



Lentigny
Vendredi 10 mai 2019 à 19 h
Salle des fêtes

SECRETS DES CHAMPS

Un film de
Honorine Perino

Produit par
RES'OGM INFO

**Conférence animée par
M. Gérard BOINON**

En collaboration avec la
Médiathèque de Lentigny et la
Municipalité et avec l'aide de :

Les ruches sont là !



Lundi 6 mai de 16h30 à 18h30
 École primaire

VISITE LIBRE DES STANDS :

- Observation (longue-vue/microphone) en toute sécurité des abeilles
- La diversité des graines du jardin
- Distribution de graines de jachère fleurie
- Les chouettes de mon village (alimentation, habitats, protection...)
- [18h30] Inauguration officielle par M. le Maire et vin d'honneur



Dans ce numéro :

Edito du Maire	P.2	Actualités Communales	P.12 à 14
Vie des commissions	P.3 à 5	Parole aux associations	P.15 à 22
Actualités Communales	P.6 à 7	Vie locale	P.23 à 24
Budget 2019	P.8 à 9	Etat Civil	P.25
Du côté de l'école	P.10 à 11	Rendez-vous sur la commune	P26

EDITO DU MAIRE



Bernard SAINRAT
Maire de Lentigny

C'est le printemps « les cerisiers sont blancs »

C'est le temps du budget, un acte important pour la municipalité, un travail collectif qui a abouti par un vote à l'unanimité le 9 avril. Il est le fruit d'un travail rigoureux de la part des services municipaux et des élus.

Dans ce contexte toujours difficile et exigeant, toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix une nouvelle fois de ne pas augmenter la fiscalité. Votre commune continue d'investir avec l'aide de nos partenaires financiers sans solliciter de nouvel emprunt.

Les travaux de l'embellissement du centre bourg se terminent, des espaces fleuris, des aménagements sécuritaires avec une zone à 30, l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite, un très beau parvis, une fontaine et le jardin du pèlerin viendront agrémenter cet ensemble. A noter également, la déconstruction d'un ancien local associatif afin de libérer de l'espace pour du parking au pôle sportif.

Cette année sera « notre village, espace de la biodiversité » : des animations en collaboration avec l'école et la médiathèque vous seront proposées, conférence, l'arrivée de ruches à l'école ainsi que notre journée citoyenne.

Je vous invite à lire notre bulletin, vous trouverez en détail le budget et toutes les actions engagées par votre municipalité.

Un beau printemps à toutes et à tous.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



VIE DES COMMISSIONS

Voirie



Denis PONCET

Le second trimestre de cette année sera primordial pour la voirie car les chantiers s'annoncent nombreux et compliqués. Outre les travaux réguliers d'entretien des espaces verts, des bassins de rétention, de rebouchage des enrobés et des chemins en terre, nous allons sécuriser l'allée des dahlias au Pont, assainir le chemin de Ravatet, pratiquer des purges sur les goudrons du chemin des Vernes et de Ravatet, achever les travaux d'embellissement du centre bourg, créer un chemin piétonnier de l'école à la rue des Vernes et réaliser des escaliers d'accès au Nord du terrain de football. Entre temps notre équipe fleurissement aura fait le nécessaire pour mettre en valeur les espaces publics et le secteur du Pont. Un grand merci à nos équipes techniques, à nos deux femmes « fleurs » et aux bénévoles toujours plus nombreux qui nous accompagnent et qui se reconnaîtront ... qu'ils soient remerciés de leur engagement notamment lors des réfections des accotements et du fleurissement du centre bourg. Si d'autres personnes souhaitent nous rejoindre pour continuer le travail d'amélioration de notre environnement, je compte sur vous lors de la matinée du 18 Mai pour la désormais traditionnelle Journée Citoyenne que vous soyez âgés de 7 ou 77

Au chapitre financier, le budget 2019 a été voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal. Après un exercice 2018 terminé par un résultat de fonctionnement de 115 000 €, parmi les 5 meilleurs de ces 15 dernières années, alors que dans le même temps les dotations de l'état ont été réduites de plus de 50 000 € par an, le résultat de 2019 est annoncé à 105 000 €. Cette prévision en baisse par rapport à 2018 ne représente pas une dégradation réelle de notre fonctionnement mais plutôt une modification volontariste de notre structure de coûts couplée à une prudence de gestion pour éviter toute mauvaise surprise. Comme promis en début de mandat, les taux de la fiscalité locale resteront inchangés sur 2019 même si notre fiscalité locale représente aujourd'hui 66% des recettes communales contre 48% il y a 10 ans (désengagement de l'Etat oblige).

Au chapitre investissement, 594 000 € devraient être investis sur l'année avec notamment les travaux du centre Bourg (272 000 € avec le fleurissement), la réfection de l'école (71 000 €) et ceux de la rue des capucines si les subventions sont accordées (155 000 €).

L'endettement de la Commune est aujourd'hui inférieur à 2 millions d'euros ce qui représente 15 années de financement moyen, chiffre tout à fait conforme aux prévisions.

Communication



Frédéric FONTENELLE

En ce début d'année nous travaillons sur le passage à la fibre du pôle administratif. Pour l'instant nous étudions plusieurs offres et nous attendons la fibre dédiée.

Maintenant que les travaux du bourg sont terminés nous travaillons à la mise en place de panneaux de signalisations pour faciliter l'accès à nos bâtiments, pôle

administratif, groupe scolaire, complexe sportif ...

VIE DES COMMISSIONS

Bâtiment / Urbanisme



Christophe POTET

Le bourg : l'histoire d'une rénovation.

En début de mandat, l'objectif de notre équipe était la mise en accessibilité de l'église. Une proposition avait été laissée par l'ancienne équipe et elle ne nous paraissait pas satisfaisante. Nous avons donc mandaté un duo de maîtrise d'œuvre afin de nous proposer une solution nouvelle. La pente devant l'église et les contraintes du site ont fortement orienté le projet vers la nécessité de poser la place PMR assez haute dans la rue des tulipes et du coup d'avoir une grande partie de la rue repensée.

Ce fut le premier étage de la fusée "rénovation".

Assez rapidement, nous avons senti qu'associer la mise en accessibilité de l'église et trouver une nouvelle organisation dans le bourg s'avérait pertinent. Un certain nombre de solutions ont été proposées par le cabinet "réalités" mais le moment n'était pas le bon (les réalisations des différents travaux sur la mairie puis la salle de sport monopolisaient l'énergie du conseil et l'aspect financier était bien évidemment à prendre en compte). Nous avons donc mis de côté le projet pendant deux ans.

Les deux étages suivants ont finalement déclenchés sa reprise. L'obligation de réaliser le projet de l'église avançant, il y a eu dans notre réflexion le déplacement du monument aux morts. Les cérémonies de commémoration avec un public souvent important et la présence d'enfants ne nous semblaient plus présenter la sécurité nécessaire et il fut décidé en concertation avec les associations concernées de déplacer le monument sur la place de la mairie. Cette décision et les possibilités financières enclenchèrent la reprise du projet de bourg.

De nouvelles propositions furent mises sur la table. De nombreuses réunions, discussions quelquefois très passionnées, émaillèrent la gestation de ces travaux.

Les problématiques de sécurité, de stationnement, de circulation, d'espaces verts, d'esthétique furent àprement abordées. Nous avons aussi associé le commerçant du bourg, rencontré un représentant des agriculteurs et leurs demandes ont été dans la mesure du possible prises en compte tout en sachant que ce projet allait bouleverser des habitudes prises au fil du temps. Il est très difficile de faire plaisir à tout le monde et nous avons dû faire des choix. Nous les assumons pleinement en étant convaincus que cette remise à plat était nécessaire.

Enfin, l'appel d'offre vint conclure la phase étude de ce projet.

Début janvier les travaux ont commencé et les délais de réalisation ont été respectés. Nous remercions les riverains et les lentignois pour leur patience durant ces deux mois . Les espaces verts ont été réalisés par les agents et quelques citoyens volontaires. Nous les remercions tous. Ces réalisations apporteront la touche végétale dans le bourg qui manquait tant.

Nous vous demandons de bien respecter le nouveau plan de circulation. La rue des tulipes est désormais réservée aux riverains dans le sens route d'ouches - mairie. Elle est interdite dans l'autre sens. Les carrefours sont tous gérés par des priorités à droite.

VIE DES COMMISSIONS

Les stationnements sont marqués et les différents emplacements de stationnement du bourg (mairie, stade,...) seront bientôt repérés et signalés afin de guider les utilisateurs. Pour le stationnement devant le commerçant, il sera étudié une solution pour gérer les 4 places en face de l'entrée du commerce. Nous ne manquerons pas de faire respecter la signalisation et le code la route dans un premier temps de façon informative puis punitive si nécessaire. Il en va de la sécurité du respect et du confort de tous.

Le bourg a un nouveau costume. Il est en phase avec son temps. Nous espérons que d'ici quelques mois, quelques années, il soit vécu comme un lieu naturel, agréable à traverser et à vivre.

Evolution du village

La place

Pour les besoins d'une population toujours grandissante qui passa de 778 habitants en 1886 à 924 habitants en 1906, beaucoup de commerces et d'artisans s'installèrent : le village prit son essor.

Le cimetière autour de l'église fut transféré en son lieu actuel, une place fut créée, et depuis 1894 trois foires avaient lieu chaque année.

Le marronnier a été planté sur la Place en 1912 par le Secours Mutuel de Lentigny dont le Président était M. Fréchet. "L'annuaire de la Loire" de 1931 nous montre le nombre important et la diversité des petits commerces et des artisans.

Le Bourg



Grand Annuaire du Commerce
 ARDECHE - LOIRE - M'LOIRE
 LENTIGNY (372^m d'altit.) à 8 kil. de Roanne. — 635 habitants. — 234 électeurs. — de Villemontais-Lentigny (à 2 kil.). — Foires : 4 avril, 4 sept., 18 décembre. — Fête patronale : dernier dimanche d'août.
 Maire : M. Tractel Claude-Marie.
 Adjoint : M. Becouze Jean.
 Secrétaire de mairie : M. Roffat Marius.
 Curé : M. Desprez.
 Instituteur : M. Roffat.
 Institutrice : Mlle Bonnet.
 Bouchers : Tantot, Chambodut.
 Boulangers : Polia, Alamartine.
 Buraliste (tabacs) : Vial.
 Cateleurs : Tantot, Forge, Danton, Beroud, Alamartine, Fessy, Piat, Girardet, Goujon.
 Charpentiers : Gardette, Filleton.
 Coiffeurs : Beroud, Brun.
 Cordonnier : Brivet.
 Couturière : Alamartine, Laval, Forge.
 Epiciers : Polia, Voule.
 Forgerons : Alamartine, Forge.
 Hôtels : Tantot, Danton, Forge.
 Maçon : Paire.
 Minoterie : Roffat.
 Plombiers-zingeurs : Néron, Petit.
 Sabots et galoches (Md) : Coudière.
 Scierie : Becouze.
 Tailleur : Fréchet.
 Voituriers : Noyelle, Forge.
 Principaux cultivateurs : Becouze, Letier, Ricard, Chaux, Gaume, Martin, Champelè, Letellier, Chateaus, Letellier, Millets : Roustan.



ACTUALITÉ COMMUNALE

TRAVAUX DU BOURG



ACTUALITÉ COMMUNALE



Lundi 6 mai de 16h30 à 18h30
École primaire

VISITE LIBRE DES STANDS :

- Observation (longue-vue/microphone) en toute sécurité des abeilles
- La diversité des graines du jardin
- Distribution de graines de jachère fleurie
- Les chouettes de mon village (alimentation, habitats, protection...)
- [18h30] Inauguration officielle par M. le Maire et vin d'honneur



ADMR VILLEMONTAIS

L'ADMR se veut être la référence du service à la personne. En tant qu'association elle intervient sur la commune de Lentigny auprès d'un vingtaine de foyer pour principalement de l'aide à la personne au levé et au couché, toilette, prise de repas, course, ménage...

Dirigé par un conseil d'administration composé exclusivement de bénévoles, son action s'appuie sur 8 salariés intervenant au domicile des personnes aidées et d'un secrétariat basé à 'La Maison des Services' à Renaison.

Elle intervient en collaboration avec les caisses de retraite, mutuelles et services sociaux du département.

Pour répondre à des demandes et élargir son action une enquête sur la commune sera menée courant Juin pour envisager la création d'un service de portage de repas à domicile. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à ce questionnaire. Dans le cas où vous seriez intéressés et que vous n'auriez pas été interrogés, vous pouvez vous rapprocher de notre secrétariat pour plus d'info.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus sur le rôle et les missions de notre association : Maison des Services/Allée des étangs Nord / Renaison / 04.77.64.42.54.



CONCERT POUR LES SENIORS



Dans le cadre de sa politique en direction des seniors, Roannais Agglomération organise un concert à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et résidant sur l'une des 40 communes de l'agglomération.

Le groupe TESSIA, dont le répertoire se compose de chansons françaises, animera ce concert qui se tiendra le **jeudi 6 juin 2019 à 15H00** (ouverture des portes à 14Hh00) à la salle Fontalon, rue des Vernes, à Roanne.

Ce concert sera gratuit, et l'accueil du public se fera dans la limite des places disponibles.

Afin de clore cette après-midi festive et conviviale un goûter sera proposé à la fin du concert.

Si vous êtes intéressé, contactez rapidement la Mairie pour vous inscrire.

BUDGET 2019

Dépenses de fonctionnement

	CA 2018	BP 2019	Ecart CA à BP	%
Charges à caractère général	199 045,21	213 769,79	14 724,58	31,59%
Charges de personnel	355 610,03	341 263,00	-14 347,03	50,43%
Charges de gestion courante, attén. pdts et charges excep	69 562,59	70 024,00	461,41	10,35%
Dépenses imprévues		2 200,00		0,33%
Frais financiers	54 542,12	49 500,00	-5 042,12	7,31%
Total dépenses réelles	678 759,95	676 756,79	-2 003,16	100,00%
Amortissements et op d'ordre	171 579,30	20 230,00		
Virement à la section d'investissement		239 862,21		
TOTAL	850 339,25	936 849,00		

Recettes de fonctionnement

	CA 2018	BP 2019	Ecart CA à BP	%
Atténuation de charges	21 662,77	11 100,00	-10 562,77	1,38%
Produits des services	29 480,95	29 910,00	429,05	3,73%
Gestion courante et pdts excep.	22 886,63	5 876,52	-17 010,11	0,73%
Impôts et taxes	515 185,57	529 878,00	14 692,43	66,08%
Dotations et compensations Etat	203 338,57	194 156,00	-9 182,57	24,21%
Travaux en régie	21 333,30	31 000,00	9 666,70	3,87%
Total recettes réelles	813 887,79	801 920,52	-11 967,27	100,00%
Excédent antérieur reporté		134 928,48		
Opération d'ordre	151 951,03			
TOTAL	965 838,82	936 849,00		

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 676 756,79 euros.

Les charges de personnel représentent 50,43 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement (125 163,73 € prévus pour 2019)**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'autofinancement **doit permettre a minima de financer le capital des emprunts** de la commune. Ce qui est le cas puisque le **capital des emprunts long terme s'élève à 97 829,12 € pour 2019**.

Il existe **trois principaux types de recettes** pour une commune :

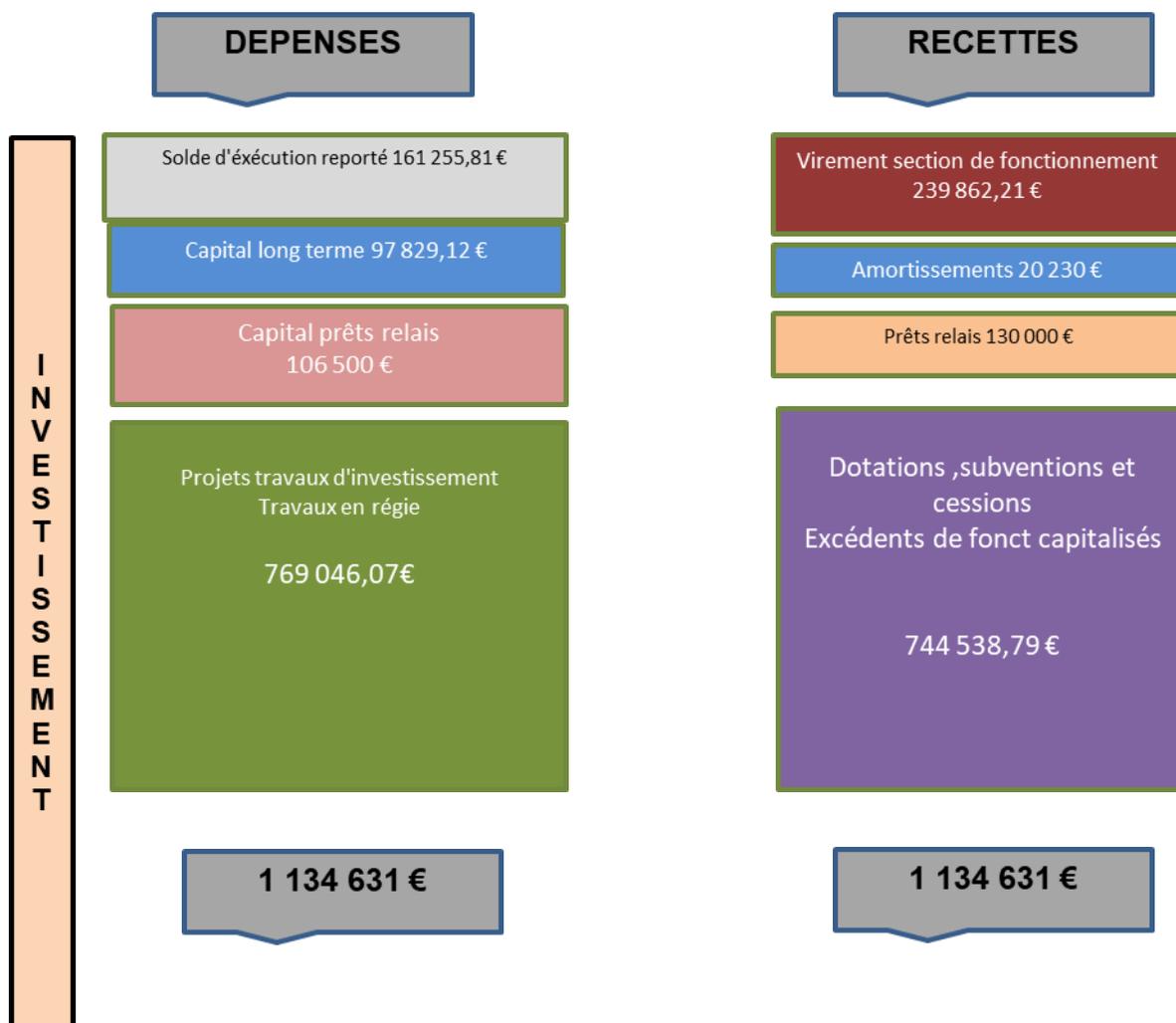
Les impôts locaux directs (montant total 2018 : 436 242 € et prévision 2019 : 456 890 €) ;

Les dotations versées par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement DGF et Dotation de Solidarité Rurale DSR) ;

Les recettes encaissées au titre des services rendus à la population (29 480,95 € en 2018 et 29 910 € prévus en 2019).

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

BUDGET 2019



Evolution de la DGF depuis 2013

Année	Montants	Baisse de	%	Perte cumulée sur 6 ans
2013	201 511,00 €	51 511,00 €	25,56%	216 945 €
2014	196 100,00 €			
2015	180 453,00 €			
2016	162 662,00 €			
2017	152 153,00 €			
2018	150 753,00 €			
2019	150 000,00 €			

Vous retrouvez la NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019 sur

www.lentigny.com

www.lentigny.com

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Objectif : Devenir un Eco-Citoyen à l'école primaire...

Construction d'un hôtel à insectes par les CM1 pour le village avec Yves Vernin



Projet « Mon Village Espace de Biodiversité » pour Respecter l'environnement



Animations de Madeleine Environnement sur le compost et les pesticides, ARPN sur les animaux et les paysages d'hier et aujourd'hui, la ferme du Bessy avec les chaînes alimentaires.



Préparation des ruches et distribution des hôtels à insectes par la Ligue de l'Enseignement.

Réalisation des décors de la fête de l'école sur les « Petites Bêtes » en Arts Plastiques en maternelle



Rappel :
Fête de l'école
le vendredi 14 juin



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Développer la solidarité, la fraternité et les rencontres avec les **correspondants de Commelle Vernay** pour un tournoi de badminton en CE1, de la danse et de la cuisine en GS

Découvrir les petites bêtes et travailler sur la soie en maternelle :



Classe transplantée pour les CM2 au Futuroscope et châteaux de la Loire pour travailler sur le développement durable et les films



Permis piéton en CE2

pour développer la sécurité routière



Nous récupérons vos pots en terre tout diamètre pour la construction de notre œuvre intercommunale. Merci de les déposer en maternelle...



www.lentigny.com



Réunion futurs parents d'élèves : **le 4 juin à 20h.**

Portes ouvertes maternelle et inscriptions du 17 au 21 juin.

Contactez, si ce n'est déjà fait, la directrice, Mme TERLIKOWSKI

ACTUALITÉ COMMUNALE



LENTIGNY s'abonne à Rezo Pouce !

LENTIGNY a accepté par l'intermédiaire de Roannais Agglomération et du réseau Star de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce. Rezo Pouce, c'est de l'autostop entre voisins, permettant à des milliers d'utilisateurs d'effectuer leurs trajets quotidiens en stop, de manière simple, sereine, efficace et gratuite grâce à un réseau d'arrêts dédiés et grâce à une application qui facilite la rencontre entre conducteurs et passagers.

Rezo Pouce est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ayant pour mission d'offrir à tous les habitants des zones rurales et périurbaines la possibilité de se déplacer grâce à des concepts innovants basés sur un principe central : le partage.

Se déplacer en zone périurbaine OU zone rurale (à choisir)

Lâcher sa voiture peut s'avérer difficile. Nous sommes tous habitués depuis plusieurs décennies à nous déplacer quasi exclusivement en voiture et il faut bien l'admettre : en zone périurbaine ou rurale, la voiture, c'est bien pratique. Mais la voiture individuelle, c'est aussi des coûts importants (plusieurs milliers d'euros par an tout compris) - donc un moyen de transport qui n'est pas accessible à tous – et un mode de déplacement polluant. Fini le temps où l'on pouvait faire le plein pour une bouchée de pain et émettre des centaines de kilos de CO2 sans se soucier de notre impact sur l'environnement et plus particulièrement sur le climat. Aujourd'hui, le temps est au partage de la mobilité.

Pourquoi partager ses trajets ?

Non, la voiture n'est pas morte et il est parfois compliqué de s'en passer. Nous devons simplement l'aborder différemment. Effectuer tous ses trajets – des plus courts aux plus longs – seul dans sa voiture – alors qu'une voiture peut transporter 5 personnes et même parfois plus – peut s'apparenter à un non-sens.

Votre boulangerie est à deux kilomètres de chez vous ? Le vélo est peut être la meilleure solution (et pas uniquement pour les sportifs). Si vous allez chercher votre baguette tous les jours, cela représente quand même 1460km par an ! Nous ne vous disons pas de tout faire en vélo, mais lorsqu'il fait beau, que vous êtes d'humeur légère, pourquoi ne pas adopter le réflexe ?

Pour les trajets plus longs, la voiture peut être la seule solution. Dans ce cas, pensez « partage » : si vous possédez une voiture, vous pouvez prendre des autostoppeurs du quotidien ou vous organiser pour covoiturer, et si vous n'avez pas de voiture – ou voulez moins l'utiliser – vous pouvez trouver un conducteur en faisant du stop ou en covoiturant !



Faire du stop, prendre des autostoppeurs ou covoiturer, ce n'est pas forcément un engagement de tous les jours mais le moindre trajet partagé fera du bien à votre portefeuille et à la planète, sans oublier les belles rencontres que vous pourrez faire. Alors, convaincu ? Inscrivez-vous vite auprès de votre mairie ou sur www.rezopouce.fr pour devenir un acteur d'une société plus durable, solidaire et responsable !

ACTUALITÉ COMMUNALE

CEREMONIE DU 19 MARS



DESTRUCTION D'UN BATIMENT ROUTE D'OUCHES, PROCHE DE LA S.A.R.



REFECTION COUR MATERNELLE



REPLACEMENT DES HUISSERIES EN MATERNELLE



ACTUALITÉ COMMUNALE

REPAS DE L'AMITIE



PLANTATIONS PARKING DU CIMETIERE



REUNION PUBLIQUE



REFECTION BORDURES DE ROUTE



REFECTION DOUCHES FOOT



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GAL Section Gym Zumba Yoga

Notre assemblée générale s'est tenue le 19 février dernier et comme les années précédentes, nous avons constaté l'intérêt de nos adhérents pour notre association !!!! Nous avons enregistré la présence de 7 adhérents, 2 personnes excusées sur 110 inscrits et de nos deux professeures bien sûr. C'est assez décourageant pour les bénévoles.

Notre saison 2017/2018 s'est bien passée, comme toujours d'ailleurs, malgré un effectif Gym et Zumba en légère baisse ...84 inscrits contre 97 l'an passé. Heureusement les cours de Yoga, mis en place cette année, nous ont permis de palier ce manque d'effectif car nous avons enregistré 35 inscriptions.

En Gym et Zumba, nous comptons toujours un bon groupe très homogène qui suit avec beaucoup d'assiduité et sérieux les cours d'Isabelle. La même remarque est à faire pour les cours de Yoga dispensés par Analia.

Le bilan présenté par notre trésorière est très satisfaisant et notre trésorerie est saine.

Les membres du bureau sont reconduits dans leur fonction. Toutefois, Claudine, notre trésorière, déménageant à Roanne, aimerait être secondée dans son travail.....la secrétaire ne pouvant pas tout assumer !!!! Une bonne volonté serait la bienvenue.

En ce qui concerne la saison en cours, notre effectif Gym et Zumba est stable. Pour le Yoga, un 3ème cours ayant été ouvert en septembre, nous comptons 51 adhérents. C'est un très beau succès.

Nous reconduisons l'apéritif dinatoire que nous offrons à nos adhérents depuis plusieurs années. Il aura lieu le vendredi 10 mai à la Mairie. Ce moment de convivialité permet aux différents groupes de se rencontrer et il est toujours très apprécié. Une feuille d'inscription est à votre disposition lors des différents cours.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes. Merci à nos professeures pour leur énergie et leur bonne humeur.

Cette assemblée s'est terminée, comme le veut la tradition, par le pot de l'amitié.

GAL Section Théâtre

La trappe à souffler remercie notre public qui est venu nombreux lors des représentations pour passer une bonne soirée ainsi que nos ados qui ont présentés une pièce écrite par Romaric .Nous avons la chance d'avoir un nouveau couple qui nous rejoint pour la prochaine pièce, cela encourage la troupe. Mais il faut penser à 2020 et nous avons choisi une pièce avec beaucoup de rires, des situations comiques et des quiproquos pour vous faire passer de bonnes soirées. En ce mois d'avril pour la première fois nous faisons une lecture pour que chacun se mette dans son rôle avant les répétitions début octobre .Cette pièce promet de vous faire passer un bon moment. Passez tous un bel été.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Un temps pour soi

Un Temps Pour Soi poursuit ses activités à la salle des fêtes de Lentigny les lundi après-midi de 14 à 17h30 et le soir de 20 à 22h à la maison des associations, nous préparons activement notre prochaine exposition pour mi-octobre 2019. En attendant nous renouvelons notre journée portes ouvertes à tous et toutes et aux associations amies lors de notre marathon du 24 juin 2019.

Contactez-nous si vous êtes intéressés au 06 82 09 96 04.

Le club reste ouvert tout l'été.

GAL Section Marche

Des nouvelles des Galinettes (marcheuses et marcheurs de Lentigny et d'ailleurs).

Le 21 Décembre 2018, plus de 100 personnes ont assisté à une rétrospective photographique du chemin de Compostelle que Clémence a parcouru pendant 2 mois. Elle profite de ce petit mot pour remercier la municipalité pour l'aide apportée dans la réalisation de cette soirée.

Le 17 janvier 2019, 37 petites et grandes galinettes, après un parcours commun à St Forgeux Lespinasse de 10 km, ont partagé la galette. Nous étions alors 42 pour clore cette journée d'effort et d'amitié.

Le 28 03 2019, autre date importante dans la vie de cette association. Après des parcours distincts à Villerest, les petites et grandes galinettes (50) se sont retrouvées au Sportif. La joue de bœuf au risotto, entre autre, a permis de récupérer, dans la bonne humeur, les calories dépensées.



GAL - Classes en 9



Vente de brioches au profit des
CLASSES EN 9

SAMEDI 18 MAI 2019 à partir de 9h30

Merci de réserver votre meilleur accueil à nos classards

Abonnez-vous à la page [facebook](#) « Classes en 9 Lentigny »

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



RSL - RESRAURANT SCOLAIRE LENTIGNY



Du côté du RSL....

Quoi de neuf à la cantine ?

Tout fonctionne normalement avec une vitesse de croisière qui ne cesse de s'accélérer de jour en jour!

Le nombre de repas servis est en constante augmentation avec une pointe de 126 rationnaires le mardi 9 avril dernier!

C'est donc que tout semble convenir à tous les utilisateurs, même si nous sommes conscients que nous pouvons être encore perfectibles!

Repas extraordinaires avec le Nouvel An chinois, le repas de Pâques qui tous deux semblent plaire aux enfants!

Bien sûr, nous donnons notre maximum pour assurer un service de qualité. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions mais sachez que nous sommes tributaires des contraintes économiques difficiles à surmonter parfois!

A bientôtdans le prochain Petit Lentignois!

Le bureau du RSL



FNACA



19 Mars 1962. Cessez le feu de la guerre d'Algérie, une date de l'histoire gravée dans le marbre sur l'autel de la République Française. Dans un esprit de rassemblement, cette journée du souvenir qui se devait d'être nationale, c'est l'hommage solennel de la France à nos 30 000 frères d'armes disparus. Lentigny, comme à l'habitude, a répondu à l'appel, au rassemblement devant notre monument aux morts. Les écoles étaient représentées et nous remercions et félicitons les enseignants et les enfants pour la qualité de la lecture faite sur un texte inhabituel. Comme toujours en France cela s'est terminé par l'Hymne National, des chants, de la musique et bien sûr le pot de la Municipalité et nous l'en remercions. Merci pour cette participation massive et d'une très bonne tenue.

Souhaitons que chaque année, jusqu'au dernier d'entre nous on nous retrouve devant les monuments.

Vive la France.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



CJL COMITE DE JUMELAGE DE LENTIGNY



Ce premier trimestre 2019 a été marqué par plusieurs événements pour le Comité de Jumelage CJL :

Assemblée Générale Ordinaire le 25/01/19. Une quarantaine d'adhérents sont venus assister à l'AG du CJL. Le bilan moral et financier ont été approuvés par l'assemblée. Marjorie Villard a annoncé sa démission de la présidence et Corine Vialeron a été désignée à l'unanimité pour la remplacer. Merci à Marjorie pour cette année de présidence.

Participation au jeu du Crédit Agricole : « Mise à l'honneur des associations ». La mobilisation des adhérents a permis au Comité de Jumelage d'être sélectionné pour présenter l'association lors de l'AG du Crédit Agricole. Nous avons remporté le second prix, soit un chèque de 400 euros. Merci à Bernard Sainrat pour sa présentation chronométrée.

BAL FOLK de la Tourmentine le 06/04/19. Nous avons une seconde fois apporté notre aide à la Tourmentine pour la tenue des entrées du BAL et de la buvette. 40 danseurs chevronnés ont fait « glisser le soulier » toute la soirée.

Notre voyage à Benna est prévu sur le weekend de l'Ascension : 70 adhérents partiront en BUS direction BENNA en Italie pour retrouver nos amis et passer 3 belles journées en leur compagnie.

Enfin, le Comité de Jumelage s'est vu confier l'animation du Feu d'Artifice de Lentigny du 13 JUILLET. Nous prévoyons un repas sur réservation, une retraite aux flambeaux, buvette, structures gonflables, concerts. Tous les détails prochainement !

Pour tout savoir sur le Comité de Jumelage : adeline.baumann@gmail.com / 0673850459.

Nous sommes aussi sur Facebook : « Comité de Jumelage de Lentigny ». Les infos seront disponibles via la Newsletter de Lentigny et le panneau d'affichage numérique à la Mairie.

! NOUVEAU !

**LE COMITE DE JUMELAGE
ANNIMERA VOTRE 13/07**

LENTIGNY

- 20H00 : PAELLA GEANTE sur réservation
- 21H45 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX (départ Mairie)
- 22H30 : FEU D'ARTIFICE
- 23H00 : CONCERT GRATUIT

!!!! STRUCTURES GONFLABLES GRATUITES !!!!
Buvette—barbecue

NOUVEL EMPLACEMENT: SAR / STADE DE FOOT

**MARCHE DU JUMELAGE
08 SEPTEMBRE**

LENTIGNY
36 ans de jumelage entre Lentigny - Benna en Italie

**Ravitaillements ET casse-croûte à l'arrivée :
« à l'italienne »**

5 circuits MARCHE de 6 à 24 km
NOUVEAU : 1 circuit VTT de 45 km
Repas risotto à l'arrivée pour tous les parcours.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

DON DU SANG

A.G.O. Association du Don de Sang Lentigny, Ouches, St Jean St Maurice, Villerest

4 Avril 2019 - Mairie de LENTIGNY

Ce jeudi 4 avril, s'est tenue à la mairie de Lentigny la première Assemblée Générale Ordinaire de la nouvelle Association du Don de Sang Bénévole (ADSB) de Lentigny, Ouches, St Jean St Maurice, Villerest, créée le 24 mai 2018.

Michel FRANDON (Président) et les membres de l'association ont accueilli la trentaine de participants et remercié Bernard SAINRAT (Maire de Lentigny) pour son excellent accueil en salle du conseil municipal. Il a également remercié de leur présence et de leur participation, Hélène FAVARD, (Présidente de l'Union Départementale Loire des Associations du Don du Sang), Albert FROGET (Médecin coordonnateur de l'EFS Loire site de Roanne). Après avoir présenté les excuses des personnes qui n'ont pu assister à cette première AGO, il a salué la présence des maires ou leurs représentants et conseillers municipaux.

Après un diaporama très instructif sur le don du sang en France, sous l'autorité de la Fédération Française du Don de Sang Bénévole (FFDSB) et de l'Etablissement Français du Sang (EFS), avec 1.6 million de donneurs mais seulement 4% de la population et 1.85 don par an par donneur, pour près d'1 million de receveurs par an et un besoin de 10 000 dons/jour, Hélène FAVARD et Michel FRANDON ont rappelé les valeurs du don du sang (volontariat, bénévolat, anonymat, gratuité), puis l'historique et la finalité de la création, en 2017 d'abord d'un collectif, puis en 2018 de l'ADSB, sur les territoires de Lentigny, Ouches, St Jean-St Maurice, Villerest avec les 429 donneurs recensés par l'EFS (Lentigny : 115 ; Ouches : 58 . St Jean St Maurice : 80 ; Villerest : 176).

Le président a particulièrement remercié toutes celles et ceux (bénévoles, particuliers, associations, EFS, municipalités) qui ont contribué efficacement et anonymement à la création, au soutien et au développement de l'ADSB ainsi que les donneurs de sang pour la réussite des collectes mobiles et qui continuent tous à œuvrer localement à la promotion du don de sang.



Ont ensuite été présentés le rapport d'activité 2018 avec le succès des 3 collectes mobiles ayant rassemblé en 12 mois plus de 300 donneurs de sang et 63 nouveaux donneurs, puis le rapport financier 2018 et le budget prévisionnel 2019, notant au passage la grande fragilité financière de l'association en absence de ressources publiques malgré l'action à 100 % d'ordre public du don du sang. Michel FRANDON en a profité pour remercier les 3 municipalités de leur soutien financier par l'intermédiaire d'une subvention exceptionnelle de démarrage en 2018, ainsi que les 5 associations qui, par un petit don, ont témoigné de leur soutien au don du sang, en répondant à l'appel exceptionnel à souscription solidaire.

Il a ensuite cédé la parole à Hélène FAVARD (présidente de l'UD42) qui, face aux réflexions et tergiversations actuelles de l'Etat et au lobbying de certains groupes pharmaceutiques, a particulièrement attiré l'attention de l'auditoire sur les risques et menaces de la disparition de la gratuité des dons (plasmas), puis à Albert FROGET (EFS site de Roanne) qui a fait le point sur les bons résultats du don du sang en roannais et les objectifs 2019, TOUS rappelant l'absolue nécessité d'une mobilisation sans relâche des citoyens, en particulier des jeunes générations.

Enfin Michel FRANDON a renouvelé ses plus vifs remerciements pour leur dévouement et mobilisation tant à la vingtaine de membres bénévoles de l'association qu'à l'ensemble des donneurs anonymes des 4 territoires qui **chaque jour offrent bénévolement et gratuitement leur sang pour sauver des vies.**

Prochaines collectes :

- **Mardi 30 juillet VILLEREST (Espace Oxygène)**

- **Mardi 1^{er} octobre LENTIGNY (Salle des fêtes)**

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

MUSICOR CHORALE

Le concert du 16 mars de l'ensemble MUSICOR : Ecole et Chorale à l'église de St Alban a rencontré un joli succès à la satisfaction du public présent. Nos remerciements chaleureux et sincères vont à la municipalité et à la paroisse de St Alban pour leurs mises à disposition et leur accueil bienveillant. Merci également à la commune de Lentigny qui accueille nos répétitions, tout au long de l'année et facilite au mieux nos organisations. Nos prochains rendez-vous à noter : Vendredi 17 mai 20h30 : Printemps Musical en Pays Roannais, Chansons de tous horizons avec la chorale du Gamec, église de St André d'Apchon.

Dimanche 23 Juin à partir de 17h: Fête de la Musique, Parvis de la Mairie à Lentigny.

MUSICOR

Musicor a fêté dignement le printemps avec deux beaux concerts : le concert de la chorale du 17 mars rassemblait choristes, élèves et professeurs de l'école autour d'un programme d'œuvres classiques puis de chansons françaises. Puis le 24 mars, Musicor recevait le grand violoniste Thibault Noally autour d'un concert Vivaldi rassemblant plus d'une trentaine d'élèves de cordes de Roannais Agglomération. Les élèves ont joué plusieurs concertos du compositeur italien baroque, sous la direction de Thibault Noally. L'église de St Jean fut remplie et le public conquis par le résultat musical de cette masterclass qui avait duré le week-end entier. Expérience réussie pour Musicor de porter un projet musical de haute envergure avec l'ensemble des écoles de musique de Roannais Agglomération.

C'est maintenant la fin d'année que l'école de musique organise ; le dimanche 23 juin (17h/19h), élèves et professeurs animeront la traditionnelle fête de la musique sur le parvis de la Mairie ; au programme, atelier rythmique, ensemble de guitares, violons irlandais, musiques actuelles et chorale se succéderont pour animer cette fin de journée ; comme l'an dernier, quelques violonistes de l'école rejoindront l'ensemble La Tourmentine pour clore cette fête, autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Enfin, les portes ouvertes et inscriptions de Musicor auront lieu le jeudi 4 juillet de 17h à 19h ; ce sera l'occasion de rencontrer les professeurs, écouter quelques élèves et essayer les instruments (clarinette, violon, guitare, batterie, harpe, piano, accordéon...).

Contact : 06.63.08.11.73



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AMICALE DE PETANQUE DE LA COTE ROANNAISE

Depuis 2015, une association de pétanque a été créée sur la Côte Roannaise. Une équipe dynamique et compétente organise des entraînements, compétitions officielles et non officielles.

En effet, les jeunes, les femmes et les hommes de toutes catégories, peuvent jouer à ce sport qui se développe actuellement.

Des entraînements sont programmés tous les vendredis de 15h à 19h en périodes de printemps et d'été.

Le prix de la licence est fixé à 55 € par an. Le prix de la carte d'adhérent (non licencié) est fixé à 25 € par an.

Le site de jeu est situé au 46, route de la Treille à Saint André d'Apchon. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante ; petanque.cote-roannaise@orange.fr.



ESSOR



La saison touche bientôt à sa fin et le club de l'ESSOR va connaître un gros changement avec la fusion des séniors de l'ASSOR et notre club de jeunes. En effet depuis la création de l'ESSOR nous n'avions pas de solutions à proposer à nos jeunes à la fin de leur parcours en U18. Cette fusion nous permet de leur proposer une suite au sein du club ou ils pourront continuer à pratiquer le football dans le même esprit et avec les mêmes copains.

En ce qui concerne l'ESSOR, la progression des jeunes U7 et U9 est vraiment intéressante. Les victoires s'enchainent lors des différents plateaux.

Pour les U11 et U13 l'apprentissage est plus compliqué mais les résultats sont quand même là.

La satisfaction vient de l'équipe U11 féminines qui tient tête aux garçons lors des plateaux

Venez rejoindre cette équipe de filles !!!!!!!!!

L'équipe U15(1) effectue un très bon parcours en championnat et surtout va jouer la demi-finale samedi 13 avril et peut être la finale de la coupe INTER SPORT

L'équipe u15(2) éprouve plus de difficultés dans leur championnat mais malgré tout la cohésion est là et l'ambiance est excellente.

Saison compliquée pour le groupe U18. Nous avons été obligé de déclarer forfait pour l'équipe (2) suite à un effectif restreint et surtout de nombreuses blessures. Malgré cela l'équipe (1) continue son championnat en faisant tourner son effectif.

Un rendez vous important arrive avec le 13^{ème} rassemblement des FOURMIZ le 8 et 9 JUIN à St Léger. Toujours autant d'équipes inscrites sur ces deux jours.

Nous comptons toujours sur les bénévoles et les parents pour nous aider lors de ce long week-end.

Venez nombreux encourager tous ces jeunes

Dès l'âge de 5ans votre enfant peut jouer au foot

N'hésitez pas renseignements au 0678963742 ou au 0677829077

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



U.S.L



Nos plus jeunes basketteurs les U7 entraînés par Sophie et Pierre ont poursuivi la découverte de notre sport dans la bonne humeur les samedis matins.

Nos équipes de **mini basket (U9-U11)** ont continué leur progression avec deux entraînements hebdo madaire au programme, un travail minutieux des fondamentaux indispensable à ce niveau et les progrès se sont faits sentir à tous les niveaux.

Les U13f de Pauline, Charlotte et Amélia ont raté de très peu la montée en D1 et se situe en milieu de tableau en D2 avec un état d'esprit et une envie de progresser qui font plaisir à voir.

Les U13m de Cédric et Patrice malgré une 3ème n'ont pu être maintenu en D1, ils sont néanmoins dans le haut du tableau en D2 et ont remporté le tournoi du RBCV.

Les U15f de Cedric ont réussi à glaner quelques victoires dans leur championnat et poursuivent leur chemin toujours dans la bonne humeur.

Les U15m2 de Pierre Luc ont eu un apprentissage difficile en D2 avec un collectif pas toujours au rendez-vous.

Les U15m1 de Mathis ont réussi à se qualifier en Ligue et ont fait bonne figure à ce niveau en étant pas loin de la qualification au final four

La DF2 de Lolo avait alterné le bon et le moins bon en phase aller avec un bilan équilibré de 5v 5d, depuis elles ont enchainé 11 victoires pour seulement une défaite et restent en course pour l'accession en DF1. Bravo les filles !!!

La DM3 de Nico est 1er avec 17 victoires pour une seule défaite et devrait accéder à la DM2

La RM3 d'Hakim a connu à une phase retour difficile plombé par des soucis d'effectifs pour se retrouver en position de relégable , il faudra un sans-faute pour s'en sortir.

La Pré-Nationale de Romain et Pierre avait connu un début de championnat équilibré avec 5v-4d. Les blessures ont ensuite décimé l'effectif qui a connu une grosse série de défaites les faisant glisser dans la zone rouge. Avec 3 victoires sur les 4 derniers matches, ils sont toujours en vie et peuvent avec un sans-faute obtenir le maintien

Les loisirs de Serge ont continué leur bonhomme de chemin dans la bonne humeur

Un remerciement à nos sponsors qui sont toujours fidèles au rdv et dont l'apport est indispensable à la survie du club.

A nos bénévoles et la municipalité pour leur aide logistique lors de notre loto.

A ne pas oublier :

22 juin Assemblée Générale et Soirée Familiale

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au basket veuillez nous contacter sur notre boite mail uslentigny@hotmail.fr ou au 06 78 49 58 80 - 06 15 50 70 57

VIE LOCALE

Collecte des déchets – Jours Fériés -



Le fonctionnement actuel de la collecte des déchets ménagers prévoit un report lorsqu'il y a un jour férié. Par exemple, si le jour férié est un lundi, les déchets seront collectés le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi le jeudi, etc. Toutes les collectes de la semaine seront décalées d'un jour

Déchèteries

Trois déchèteries sont ouvertes aux habitants de Lentigny.

L'usage des déchèteries est gratuit et réservé aux particuliers résidents. Depuis l'intégration de notre commune à Roannais Agglomération, vous pouvez également vous rendre aux déchèteries de Roanne et Riorges.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de **Pouilly-les-Nonains** :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,
vendredi, samedi:
9h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture des
déchèteries de **Riorges** « La
Villette » et de **Roanne**
« Varenne » :

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements :

Numéro vert : 0800 17 34 50

Containers



Pour toute demande concernant les containers il faut s'adresser au service déchets ménagers de **ROANNAIS AGGLOMERATION**.

0.800.17.34.50

Horaires du bus (TIL)

Ligne St Just- en Chevalet – Roanne

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Haut de Giraud : 7h17/ 8h24 / 14h16

Le bourg : 7h18/ 8h25 /14h18

Samedi:

Haut de Giraud : 8h57/ 14h17

Le bourg : 8h59/ 14h19

Ligne Roanne - St Just- en Chevalet

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Le bourg : 12h40/ 17h55 /18h42

Haut de Giraud : 12h43/ 17h58 / 18h45



Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site www.lentigny.com

www.lentigny.com

DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS



FERRAILLES



ENCOMBRANTS



TEXTILES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



PILES



BÂCHES PLASTIQUE



BATTERIES



PAPIERS JOURNAUX



CARTONS



VERRE

Boîtes aux lettres



Pour toute demande concernant les boîtes aux lettres, il faut s'adresser au centre de tri de la Villette à **RIORGES**.

04.77.23.23.50



Afin de faciliter la distribution du courrier, tous les habitants de Lentigny doivent indiquer leur nom et prénoms sur leur boîte aux lettres.

Ceux qui ont reçu leur numéro de voirie pensez à faire les démarches car des courriers reviennent régulièrement.

VIE LOCALE

Heures de tonte du gazon



La tonte de la pelouse est soumise à une réglementation horaire. Elle renvoie à l'article R 1334-31 du code de la santé publique qui stipule « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Horaires de tonte :

Jours ouvrables : 8h30/12h 14h30/19h30

Samedi : 9h/12h 15h/19h

Dimanche et jours fériés: 10h/12h

ATTENTION AUX AMENDES !!!

Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés en déchetterie.



Les **bruits de comportement** peuvent entraîner un trouble anormal du voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps. Ce sont des bruits provoqués de jour comme de nuit (cri, musique, électroménager...). Lorsque ces bruits sont émis la nuit, entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Cette infraction n'a pas lieu de se justifier par une répétition des faits.

Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables.

Les personnes adultes handicapées ;

Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail ;

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune

Taille de la haie

La hauteur maximale d'une haie se limite à 2 mètres si l'axe du tronc des plantations se situe à 50 cm de la limite séparative.

Agence postale municipale de Lentigny

Même heures que le secrétariat de la mairie

Mairie de Lentigny

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h

Samedi : 8h30 – 12h

Médiathèque de Lentigny

Lundi : 9h30—11h30

Mardi 9h30 – 11h30

Mercredi 16h- 18h 30

Samedi 10h- 12h

Un mercredi par mois l'heure du conte de 16h30 à 17h 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- ◆ RIVOAL Loïcia née le 17/11/2018
- ◆ PORTALIER Alice née le 16/01/2019
- ◆ VERMOREL Valentin né le 13/02/2019
- ◆ THEURILLAT Nino né le 23/02/2019
- ◆ DUMAS Marion née le 26/02/2019
- ◆ BAS dit NUGUES Lou née le 06/03/2019
- ◆ TUYISABE Laïda née le 22/03/2019
- ◆ DUIVON Lucas né le 28/03/2019
- ◆ PESSOA Alvaro né le 01/04/2019

NOS PEINES

- ◆ DUPRE Didier pierre décédé le 04/01/2019
- ◆ DELAIRE Charles décédé le 09/02/2019
- ◆ SEMET Sylvie décédée le 15/02/2019
- ◆ VIGNAND Roger décédé le 12/03/2019
- ◆ TACHON Marie décédée le 17/03/2019



RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNE

Mai 2019

- ◆ 06 Mai : Inauguration des ruches 16h30 18h30 Groupe scolaire.
- ◆ 08 Mai place de la mairie 10h30. Commémoration du 08 mai 1945.
- ◆ 10 Mai : Conférence secret des champs 19h salle des fêtes.
- ◆ 14 Mai : Conseil municipal : 19h en mairie.
- ◆ 18 Mai : Journée citoyenne 8h salle d'animation rurale.
- ◆ 18 Mai : Vente de brioches des classes en 09: 9h30 dans les rues de Lentigny.
- ◆ 26 Mai: Elections européennes : Mairie de 8h à 18h.

Juin 2019

- ◆ 08 juin : Inauguration du bourg 9h
- ◆ 11 Juin : Conseil municipal 19h Mairie.

Juillet 2019

- ◆ 09 Juillet : Conseil municipal 19h mairie.
- ◆ 13 Juillet : Complexe sportif Concert, Feux d'artifices.

Pour plus d'informations sur Lentigny, rendez-vous sur le site internet de la commune :
www.lentigny.com.

Rédacteurs:

- Commission communication
 - Service administratif
- Contact : petitlengnois@gmail.com

Le Petit Lentignois est publié à 850 exemplaires, il est disponible sur le site internet de la commune. www.lentigny.com

Téléphone de la mairie : 04.77.63.13.60 Fax : 04.77.63.10.96

Courriel : mairie.@lentigny.fr